

Les subsides

celles qui vous ont fait confiance étaient en droit de s'attendre d'avoir et veulent avoir.

[Traduction]

M. le vice-président: Question ou observations? Le député d'Algoma (M. Foster).

M. Foster: Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député de Richmond-Wolfe (M. Tardif). Il a vraiment fait ressortir de manière frappante l'effet qu'a pu avoir la molesse de l'intervention gouvernementale dans l'agriculture, notamment dans sa province, le Québec. Je voudrais lui demander une ou deux précisions.

Il m'a semblé l'entendre dire que le ministre des Travaux publics (M. La Salle) avait signé un chèque de 13 millions pour les producteurs de porcs du Québec, mais qu'il l'avait ensuite repris. Le député pourrait-il me dire s'il en est bien ainsi?

Hier, le ministre de l'Agriculture (M. Wise) a déclaré que les ministres de l'agriculture de quatre provinces productrices, je pense, et lui-même envisageaient un programme de stabilisation pour la viande rouge, c'est-à-dire le porc et le bœuf. J'aimerais savoir quel serait l'effet de cette initiative sur la province de Québec, au cas où elle ne participerait pas au programme.

Que penserait le député de la réduction de 50 millions du budget du ministère de l'Agriculture si cette somme devait être enlevée de la subvention à l'industrie laitière? Quelles en seraient les conséquences pour le Québec?

[Français]

M. le vice-président: Le député de Richmond-Wolfe, une courte réponse.

M. Tardif: Je vous remercie infiniment, monsieur le Président. Tout d'abord, je voudrais informer la Chambre qu'il y avait également mon collègue de Saint-Denis (M. Prud'homme) qui voulait participer au débat mais, malheureusement l'heure étant ce qu'elle est, il va être privé de son temps de parole. Cela m'amène à répondre à la question.

Effectivement, la principale ou une des principales préoccupations, puisque qu'il s'agissait de court terme, était que les producteurs voulaient obtenir les 13 millions de dollars qui correspondaient à ce dont ils avaient droit suite au très mauvais marché dans le domaine du porc. Effectivement, ils avaient été privés de ce montant par l'ancienne administration et on avait pris de ce côté de la Chambre l'engagement ferme, irrévocable et sans équivoque de payer le montant de 13 millions de dollars, M. La Salle mettant même sa signature sur un chèque symbolique qui n'a jamais été respecté, et les producteurs attendent toujours après les 13 millions de dollars.

M. le vice-président: A l'ordre! Comme il est 17 heures, il est de mon devoir de faire savoir à la Chambre qu'en vertu des dispositions de l'article 63(11) du Règlement, les délibérations relatives à la motion sont terminées.

La Chambre s'ajourne à 11 heures lundi, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 17 heures.)